



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Compte rendu du CSAsD du 5 septembre 2023

Le CSAsD de rentrée s'est tenu ce mardi 5 septembre de 14h à 19h.

En amont, le SNUDI-FO 94 était intervenu à plusieurs reprises auprès de la Direction académique pendant les congés et jusqu'à la veille du CSAsD pour appuyer les demandes transmises par les collègues et exiger que les ouvertures soient prononcées sans attendre ! Des audiences d'école ont été obtenues par le syndicat jeudi 31 août. Suite à ces interventions, de premières classes ont été ouvertes, avant la tenue de l'instance, comme à la maternelle Marcel Cachin à Choisy-le-Roi, la maternelle Joliot Curie à Champigny, la maternelle Parmentier à Maisons-Alfort, l'élémentaire Barbara à Fresnes ou encore la maternelle Roosevelt à Vincennes.

Suite aux déclarations liminaires des organisations syndicales (lire la déclaration liminaire du SNUDI-FO en cliquant [ici](#)), la Directrice académique a présenté ses projets d'ajustement de la carte scolaire pour 91 écoles du département. Beaucoup des ouvertures et annulations de fermetures prévues dans ce document reprennent des situations transmises par le SNUDI-FO 94 en amont.

Lire le projet de carte scolaire de la DASEN : [Mesures sur table](#)

Parmi les 35 fermetures annoncées (FF), 15 correspondent à des fermetures effectives depuis la rentrée car il s'agit de la confirmation de fermetures conditionnelles prononcées en février ou en juin. Néanmoins, 20 d'entre elles sont de nouvelles fermetures que la DASEN entend mettre en œuvre au lendemain de la rentrée !

Ces 20 nouvelles fermetures ont été fermement dénoncées par le SNUDI-FO 94. Les écoles concernées n'ont fait l'objet d'aucune mesure en février ou en juin, n'ont pas été informées de la prononciation d'une fermeture à la rentrée et, bien souvent, n'ont pas fait l'objet d'un comptage de rentrée de la part des IEN. Une situation inacceptable et sans précédent pour le SNUDI-FO 94 qui a demandé une suspension de séance et proposé un vœu aux autres organisations syndicales afin d'opposer à la DASEN un front uni de tous les délégués du personnel.


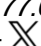
Le vœu suivant a ainsi été lu solennellement et voté par tous les représentants des personnels :



Les représentants des personnels unanimes (SNUDI-FO, FSU-SNUipp, Se-UNSA, CGT Educ'action) rejettent l'annonce faite lors de ce CSAsD de 20 nouvelles fermetures de classes le lendemain de la rentrée. Cette annonce, sans précédent dans notre département, remettrait en cause gravement les conditions de travail des enseignants et leurs garanties statutaires.

Ils demandent solennellement à madame la Directrice Académique de respecter les collègues et les écoles en abandonnant immédiatement ces 20 fermetures et en maintenant toutes les classes et les collègues qui y sont affectés.

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats - 94000 CRETEIL
Fax : 01.43.77.31.29 - email : 94snudifo@gmail.com - internet : snudifo94.fr -  snudifo94 -  @SNUDIFO94

Les représentants du SNUDI-FO, ainsi que les autres représentants des personnels, ont ensuite défendu les situations de nombreuses écoles. Ils sont notamment revenus sur les nouvelles fermetures qui sont toutes inacceptables. Sur Villeneuve-Saint-Georges, les représentants du SNUDI-FO 94 ont insisté sur le fait qu'il s'agit de la ville la plus pauvre du département avec des populations en très grande difficulté. Il est impossible qu'une représentante de l'État y ferme 7 classes le lendemain de la rentrée.

Vers 19h, madame l'inspectrice d'Académie a annoncé les mesures supplémentaires à l'issue de la défense des dossiers de carte scolaire :

Boissy-St-Léger : maternelle Savereau : ouverture ferme

Cachan : maternelle Carnot : ouverture ferme

Champigny-sur-Marne : élémentaire Cotton : ouverture ferme d'un groupe 100% réussite

Choisy-le-Roi : maternelle Cachin : annulation de la fermeture conditionnelle

Créteil : maternelle Jeu de Paume : ouverture ferme

Ivry-sur-Seine : maternelle Anne Sylvestre : ouverture ferme

Le-Perreux : Primaire Germaine Sablon : ouverture ferme en élémentaire

Marolles-en-Brie : maternelle Les Buissons : ouverture ferme

Villejuif : élémentaire Pasteur : annulation de la nouvelle fermeture annoncée en début de séance + maternelle Robespierre : ouverture ferme

Villeneuve-St-Georges : annulation des 7 nouvelles fermetures présentées en début de séance qui concernaient les maternelles J. Zay, P. Bert, V. Duruy, et les élémentaires M. Seguin, J. Ferry, Condorcet B, A. Sylvestre

Vitry-sur-Seine : maternelle Jean Moulin : ouverture ferme

Thiais : maternelle Charles Péguy : ouverture ferme

Au bout du compte, sur les 20 nouvelles fermetures annoncées en début de séance 8 sont abandonnées et 12 sont maintenues.

Cachan : maternelle Doumer

Champigny-sur-Marne : élémentaire Jean Jaurès et maternelle Jacques Solomon

Chennevières-sur-Marne : maternelle Marcel Pagnol

Choisy-le-Roi : maternelle Eugénie Cotton et élémentaire Paul Langevin

Créteil : maternelle Albert Camus

Fontenay sous-bois : élémentaire Henri Wallon B et élémentaire Paul Langevin

Ivry-sur-Seine : élémentaire Maurice Thorez B

Périgny-sur-Marne : maternelle Suzanne Heinrich

Villejuif : élémentaire Joliot Curie.

Il est important de préciser que face à l'opposition unanime des représentants des personnels, la DASEN a indiqué qu'aucun enseignant titulaire non volontaire ne serait déplacé. Ainsi ces fermetures ne seront effectives après la rentrée que si ces écoles ont un berceau EFS ou un poste occupé par un contractuel ou encore un enseignant titulaire (affecté à titre définitif ou provisoire) qui ne souhaite pas rester dans l'école. Le SNUDI-FO 94 invite les collègues de ces écoles à prendre contact au plus vite avec le syndicat.

L'ensemble des représentants des personnels (4 FO, 3 SNUipp, 2 UNSA, 1 CGT) ont voté contre le projet de carte scolaire. Face à ce vote contre unanime, **Madame la Directrice Académique est dans l'obligation de convoquer un nouveau CSAsD vendredi 8 septembre à 9h.**

Le SNUDI-FO 94 invite les collègues qui demandent une ouverture de classe ou l'annulation d'une fermeture à transmettre la fiche carte scolaire au SNUDI-FO 94 (en PJ) en urgence, avec les informations actualisées après ces 2 premiers jours de rentrée.